

Initiative Essonne s'engage pour le développement économique du VYVS

La Communauté d'Agglomération a signé le 11 juillet dernier une convention de partenariat avec le Réseau Initiative Essonne.

Cette structure est spécialisée dans l'accompagnement à la création, à la reprise, ou au développement d'entreprises sur le département.

Initiative Essonne assure deux missions principales :

- **Le financement de projets économiques** sous forme de « prêts d'honneur » (prêt personnel sans intérêts ni garanties)

- **L'accompagnement, le suivi, et le parrainage** de ces projets.

Le montant des prêts d'honneur varie selon le type de projet :

- **Jusqu'à 25 000 euros** pour les créations d'entreprises

- **Jusqu'à 70 000 euros** pour les projets de reprises d'activités

- **Jusqu'à 75 000 euros** pour le développement d'entreprises existantes (entre 3 et 7 ans).

Par ailleurs, Initiative Essonne finance également les projets en lien avec le secteur de la santé avec le prêt « **Santé Initiative** » qui peut aller **jusqu'à 50 000 euros**.

Dans la cadre de la convention signée avec le Val d'Yerres Val de Seine, Initiative Essonne s'est engagée à **renforcer sa présence sur la Communauté d'Agglomération** et à mettre en œuvre sur le territoire **des actions d'animation et de sensibilisation** à destination des porteurs de projets économiques.

Pour plus d'informations :

01.84.18.21.49

www.initiative-essonne.fr

contact@initiative-essonne.fr

